

DCM_2025_04_13

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

Mairie d'AVIGNON

**DIRECTION DES AFFAIRES
JURIDIQUES ET DES ASSEMBLEES**

EXTRAIT

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance publique du : 27 SEPTEMBRE
2025**

ETAIENT PRESENT(E)S :

Mme Cécile HELLE, M. Claude NAHOUM, M. Paul-Roger GONTARD,
Mme Laure MINSEN, M. Fabrice TOCABENS, Mme Zinèbe HADDAOUI,
M. David FOURNIER, Mme Laurence LEFEVRE, M. Claude TUMMINO,
Mme Frédérique CORCORAL, M. Sébastien GIORGIS, Mme Isabelle LABROT, M. Julien DE
BENITO, Mme Amy MAZARI ALLEL, M. Jean-Marc BLUY, Mme Nathalie GAILLARDET,
M. Eric DESHAYES, Mme Isabelle PORTEFAIX, M. Kader BELHADJ,
Mme Martine CLAVEL, M. Marc SIMELIERE, Mme Anne-Catherine LEPAGE,
Mme Anne GAGNIARD, M. Joël PEYRE, Mme Lilou QUENNESSON,
Mme Joanne TEXTORIS, Mme Marie-Anne BERTRAND, M. Arnaud PETITBOULANGER,
Mme Sylvie MAZZITELLI, M. Bernard HOKMAYAN, Mme Françoise LICHIERE,
M. Christian ROCCI, Mme Laurence ABEL RODET, Mme Kamila BOUHASSANE,
Mme Annick WALDER, Mme Anne-Sophie RIGAULT, Mme Ghislaine PERSIA,
M. Paul RUAT, M. Arnaud RENOUARD, Mme Murielle MAGDELEINE,
M. Jean-Pierre CERVANTES, M. Mouloud REZOUALI, Mme Christine LAGRANGE,
M. Michel BISSIERE

ETAIENT REPRESENTE(E)S :

Mme Catherine GAY par M. Claude NAHOUM
M. Cyril BEYNET par M. David FOURNIER
M. Bernard AUTHEMAN par M. Joël PEYRE
M. Thierry VALLEJOS par Mme Joanne TEXTORIS
M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI par Mme Anne-Sophie RIGAULT
Mme Martine BAREL par Mme Ghislaine PERSIA
Mme Carole MONTAGNAC par M. Arnaud RENOUARD
Mme Annie ROSENBLATT par Mme Christine LAGRANGE
Mme Florence ROCHELEMAGNE par M. Michel BISSIERE

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :



CONSEIL MUNICIPAL DU 27 SEPTEMBRE 2025

13

CONTRAT DE VILLE : Financement de projets dans le cadre de la Politique de la Ville Mme HADDAOUI

Mes chères Collègues, mes chers Collègues,

Par délibération n°13 du 30 novembre 2024, la Ville a adopté le nouveau Contrat de Ville « Engagements quartiers 2030 » qui a été signé le 16 décembre 2024. Il définit le cadre d'intervention sociale et urbaine dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville sur le territoire d'Avignon dans un partenariat entre l'Etat, le Grand Avignon, la Ville, les bailleurs sociaux, la CAF et la MSA.

Ses orientations prioritaires sont :

- Ouvrir les champs des possibles de la jeunesse et soutenir les parents,
- Favoriser les parcours d'insertion socio-professionnelle,
- Agir sur le logement et le cadre de vie dans une perspective de transition écologique et de tranquillité publique,
- Lever les freins pour permettre aux habitants d'accéder à leurs droits.

La Ville intervient sur tous les champs sociaux et urbains décrits dans le contrat de ville, elle participe activement à sa stratégie (Mobilisation de crédits, mise à disposition de locaux, soutien logistique...).

À ce titre, la Ville souhaite contribuer au financement d'actions qui correspondent à ses objectifs en matière de développement social local dans le cadre des programmations annuelles ou dans le cadre des conventionnements pluriannuels.

Sur les 26 projets retenus par le comité de pilotage du 7 juin 2025, il vous est proposé de financer 17 actions pour un montant total de 86 400 € :

- 7 actions pour la programmation annuelle 2025,
- 10 actions pour un conventionnement pluriannuel de 2 à 3 ans, en fonction des conventions déjà existantes,

L'objectif est de sécuriser le financement de ces actions qui ont démontré leur plus-value auprès des habitants et de simplifier les démarches des associations porteuses des projets.

Sur les 9 demandes annuelles en investissement, il vous est proposé de financer 2 projets pour un montant de 22 000 €.

En complément, la Ville souhaite également soutenir certaines des actions de loisirs éducatifs et culturelles, portées par des associations et inscrites dans la politique municipale depuis plusieurs années. Cette volonté traduit une priorité forte de la Ville de maintenir une égalité autour des loisirs pour l'ensemble du jeune public. Cela concerne 2 actions portées par 2 associations pour un montant total 8 500 €.

Le détail de l'ensemble des subventions proposées figure en annexe de la présente délibération pour un montant de 116 900 €.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2121-29.

Vu la délibération n°13 du 30 novembre 2024

Vu le comité de pilotage du Contrat de Ville réuni le 7 juin 2025,

Vu les conventions passées entre la Ville d'Avignon et les associations porteuses de projets Contrat de Ville.

Considérant l'avis favorable de la ou des :

Commission Ville éducative, culturelle, solidaire, sportive et fraternelle

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **ACCORDE** les subventions en fonctionnement proposées pour un montant de 94 900 € ;
- **IMPUTE** ces dépenses au chapitre 65, compte 65-748, fonction 518 ;
- **ACCORDE** les subventions en investissement proposées pour un montant de 22 000 € ;
- **IMPUTE** ces dépenses au chapitre 20, compte 20-421, fonction 518 ;
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Élu (e) délégué (e) à signer tous les documents à intervenir.

ADOpte

Ont voté contre : Mme Anne-Sophie RIGault, M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI, M. Paul RUAT, M. Arnaud RENOuARD, Mme Murielle MAGDELEINE, Mme Carole MONTAGNAC

Le Maire
Mme Cécile HELLE



Le Secrétaire de Séance
Mme Frédérique CORCORAL

PARVENU A LA PREFECTURE LE 30/09/2025
ACTE PUBLIE LE 30/09/2025

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :